

## 28 Magazine

## Prolongation/ Programme d'appui à l'initiative " Gabon vert " pour la transformation de la filière forêt-bois

## Une initiative créatrice de richesses et d'emplois



Photo : Jean Madouma

Les représentants de la BAD et du ministère de l'Economie forestière lors du lancement du programme...



Photo : Jean MADOUUMA

...qui prévoit une transformation structurelle de l'industrie du bois.

JM

Libreville/ Gabon

*Ayant une durée de 15 mois et doté d'un budget d'un milliard de francs, ce programme vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales par la diversification des piliers de croissance.*

**LANCE** en décembre dernier, avec l'appui financier de la Banque africaine de développement (BAD), par le ministre en charge des Forêts et de la Protection des écosystèmes, Estelle Ondo, le Programme d'appui à l'initiative "Gabon vert" pour la transformation de la filière forêt-bois (PAGTFOB) est un gisement de création d'emplois durables. La réalisation de ce processus va contribuer à la promotion d'une économie verte, à faible empreinte écologique, créatrice de richesses et d'emplois dans la filière forêt-bois au Gabon.

D'une durée de 15 mois et d'un montant de 1 milliard de francs, ce programme vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales par la diversification des piliers de croissance. Selon la coordinatrice du PAGTFOB, Célestine Mengué, cette initiative repose sur un certain nombre de principes qui concourent à cette finalité. Ceux-ci portent sur, notamment, la capitalisation des acquis, les investissements, une transformation structurelle et la stratégie de sortie et de pérennisation.

En ce qui concerne la capitalisation des acquis, elle tient compte des leçons tirées de la mise en œuvre des opérations au Gabon, mais aussi de la recherche de nouvelles technologies développées et maîtrisées dans le pays. Ces outils mé-



Photo : Jean Madouma

Les différents partenaires à l'initiative posant pour la postérité.

ritent d'être mis à l'échelle pour produire un impact significatif.

Dans ce contexte, tous les leviers pouvant faire bénéficier le Gabon des avantages liés à sa trajectoire de développement durable à base du carbone, seront pris en compte.

S'agissant des investissements, ils doivent être accompagnés de réformes importantes pour faciliter et renforcer les moteurs de la croissance d'une part, et de l'économie rurale verte, d'autre part. Il s'agit, par exemple, d'identifier les mesures incitatives pour accroître la fabrication des produits de construction en bois, qui requièrent peu d'énergie et qui ont une empreinte environnementale reconnue comme l'une des plus faibles parmi les matériaux existants.

Par ailleurs, la nécessité d'opérer une transformation structurelle de l'industrie du bois pour développer les chaînes de valeur dans la filière forêt-

bois s'impose. Les entreprises doivent assurer les trois stades de transformation du bois sur le territoire.

Enfin, pour ce qui est de la stratégie de sortie et de pérennisation, les interventions du programme se feront sur la base de la définition préalable des rôles et responsabilités des parties prenantes par rapport à la maintenance, à la durabilité des investissements et à l'offre de services aux communautés.

**COMPOSANTES\*** Toutefois, la coordinatrice précise que l'opération de ce programme s'articule autour de trois composantes, à savoir : la réalisation des études de faisabilité, le renforcement des capacités des parties prenantes et la coordination.

La première composante vise la préparation détaillée du PAGTFOB et les études de faisabilité d'une bourse du bois et d'une usine de production industrielle d'énergie verte. Cette

composante comprend quatre sous-composantes. Les études seront sanctionnées par des rapports de faisabilité et par une plateforme pilote de la bourse du bois, examinés lors de l'atelier national de validation.

La deuxième composante entend faire un état des lieux exhaustif de l'ensemble des études et informations disponibles sur la filière forêt-bois au Gabon. Elle fait ressortir les contraintes et opportunités de son développement durable, la valeur économique du capital que constitue la forêt et son rôle de puits de carbone, les zones humides, les services environnementaux, les parcs et réserves, etc.

La troisième composante est une plateforme qui regroupe toutes les parties prenantes, à savoir l'Agence d'exécution de la filière forêt-bois, l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), la coordination du Plan stratégique

Gabon émergent (PSGE), la Société nationale des bois du Gabon (SNBG), le ministère des Mines, le Fonds forestier national, l'Union des forestiers industriels du Gabon, la direction générale de la Pêche et de l'Aquaculture, le ministère de l'Economie, les observateurs, la société civile et l'équipe du programme.

Cependant, le PAGTFOB a un lien étroit avec les autres initiatives qui se déroulent au Gabon. Au regard de l'importance de l'économie verte dans l'émergence du Gabon, la Banque africaine de développement (BAD) envisage d'accompagner le pays dans le financement d'un programme d'appui au « Gabon vert », pour la transformation de la filière forêt-bois.

Le pilier "Gabon vert" du PSGE vise à «faire du Gabon un leader mondial du bois tropical certifié, porté par une industrie innovante, valorisant pleinement une forêt désormais sous amé-

nagement durable, puits de carbone et sanctuaire de biodiversité». Les différentes études permettront de préciser le cadre d'intervention de la banque et de garantir la qualité à l'entrée de l'opération sur les plans technique, fiduciaire et institutionnel, permettant d'accélérer sa mise en œuvre.

Les principaux domaines se résument à l'aménagement forestier durable, au développement de l'industrie du bois et autres Produits forestiers non ligneux, à la promotion de l'énergie verte et au développement des échanges à travers la bourse du bois et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

Les bénéficiaires de cet appui technique sont les structures étatiques impliquées, la société civile, les collectivités, les jeunes entrepreneurs, le secteur privé et les organisations socioprofessionnelles.